

**STRUCTURES DE L'ENSEIGNEMENT
SUISSE ROMANDE ET TESSIN
BELGIQUE, FRANCE, LUXEMBOURG ET QUEBEC
EDUCATION PRESCOLAIRE
ENSEIGNEMENT PRIMAIRE
SECONDAIRE PREMIER CYCLE
SECONDAIRE DEUXIEME CYCLE**

Tableaux comparatifs

Année scolaire 2008-2009

Ces données ont été revues et corrigées par les départements de l'instruction publique romands et tessinois de la Conférence intercantonale de l'Instruction publique de la Suisse romande et du Tessin (CIIP).



Enseignement primaire et secondaire premier cycle : tableau comparatif

	BERNE	FRIBOURG	GENÈVE	JURA	NEUCHÂTEL	TESSIN	VALAIS	VAUD
1								
2								
ENSEIGNEMENT PRIMAIRE								
3								
4								
5								
6								
7								
SECONDAIRE PREMIER CYCLE								
8								
9								
	6/3	6/3	6/3	6/3	5/4	5/4	6/3	4/5

Secondaire premier cycle : trois modèles

	BERNE	FRIBOURG	GENÈVE		JURA	NEUCHÂTEL	TESSIN	VALAIS		VAUD
5										Cycle de transition
6						Orientation	Intégré			5: Observation 6: Orientation
7	Filières avec niveaux	Filières	dans 16 collèges: Regroupements A,B,C	dans 3 collèges: Tronc commun	Intégré avec 3 niveaux pour les 3 disciplines de base et 4 groupes d'options	Filières	Intégré	Filières	Niveaux	Filières
8	Filières avec niveaux	Filières	dans 16 collèges: Regroupements A,B	dans 3 collèges: Niveaux en allemand et mathématiques	Intégré avec 3 niveaux pour les 3 disciplines de base et 4 groupes d'options	Filières	Niveaux	Filières	Niveaux	Filières
9	Filières avec niveaux	Filières	dans 16 collèges: Regroupements A,B (B: niv. en all. et math.)	dans 3 collèges: Niveaux en allemand et mathématiques	Intégré avec 3 niveaux pour les 3 disciplines de base et 4 groupes d'options	Filières	Niveaux	Niveaux		Filières

© IRDP – Neuchâtel (2008)

Ces données ont été revues et corrigées par les départements de l'instruction publique romands et tessinois de la Conférence intercantonale de l'Instruction publique de la Suisse romande et du Tessin (CIIP).

BERNE



EDUCATION PRESCOLAIRE

DEGRÉ	AGE
1	4-5
2	5-6

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

1	6-7
2	7-8
3	8-9
4	9-10
5	observation/orientation
6	observation/orientation

SECONDAIRE PREMIER CYCLE ECOLE SECONDAIRE

7	Générale Moderne Section préparant aux écoles de maturité	Avec cours à niveaux en français, allemand et mathématique	12-13
8	Générale Moderne Section préparant aux écoles de maturité	Avec cours à niveaux en français, allemand et mathématique	13-14
9	Générale Moderne Section préparant aux écoles de maturité	Avec cours à niveaux en français, allemand et mathématique	14-15

Exigences étendues (accès au gymnase)

SECONDAIRE DEUXIEME CYCLE

Gymnase
Ecole supérieure de commerce
Ecole de maturité professionnelle
Ecole de maturité spécialisée

10	Année scolaire de préparation professionnelle				15-16
	Gymnase Maturité	ESC	EMP	EMS	
10	10 disciplines fondamentales + introd. à l'économie et au droit 1 option spécifique classes bilingues	Diplôme de commerce (option gestion et secrétariat) Maturité prof. commerciale, classe bilingue	Maturité professionnelle commerciale (activité pratique de 39 semaines)	Tronc commun	15-16
11	10 disciplines fondamentales 1 option spécifique 1 option complémentaire Travail de maturité classes bilingues	Diplôme de commerce (options gestion et secrétariat) Maturité prof. commerciale classe bilingue	Maturité professionnelle commerciale (activité pratique de 39 semaines)	Option paramédicale Option socio-éducative	16-17
12	7 disciplines fondamentales 1 option spécifique 1 option complémentaire Travail de maturité (suite) classes bilingues	Diplôme de commerce (options gestion et secrétariat) Maturité prof. commerciale classe bilingue	Maturité professionnelle commerciale (activité pratique de 39 semaines)	Option paramédicale Option socio-éducative	17-18
13		Activité pratique de 39 semaines, Examen pratique pour les candidats à la matu. prof. com.			18-19

FRIBOURG

EDUCATION PRESCOLAIRE ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

DEGRÉ		AGE
1	Premier cycle	5-6
1		6-7
2		7-8
3	Deuxième cycle	8-9
4		9-10
5	Troisième cycle	10-11
6		11-12

SECONDAIRE PREMIER CYCLE

Cycle d'orientation

7	Exigences de base Générale	12-13
	Prégymnasiale	
8	Exigences de base Générale	13-14
	Prégymnasiale avec latin Prégymnasiale sans latin	
9	Exigences de base Générale	14-15
	Prégymnasiale avec latin Prégymnasiale sans latin	

Prégymnasiale (accès au collège)

SECONDAIRE DEUXIEME CYCLE

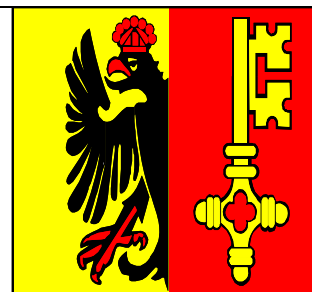
Gymnase
Ecole supérieure de commerce
Ecole de culture générale

	Gymnase Maturité	ESC	ECG	
10	7 disciplines fondamentales	Diplôme de commerce	Option santé Option socio- éducative	15-16
11	7 disciplines fondamentales 1 option spécifique	Diplôme de commerce Maturité professionnelle commerciale Intégrée	Option santé Option socio- éducative	16-17
12	7 disciplines fondamentales 1 option spécifique 1 option complémentaire Travail de maturité	Diplôme de commerce Maturité professionnelle commerciale intégrée	Option santé Option socio- éducative	17-18
13	7 disciplines fondamentales 1 option spécifique 1 option complémentaire		Compléments de formation pour l'accès à la HES santé- social	18-19

© IRDP – Neuchâtel (2008)

Ces données ont été revues et corrigées par les départements de l'instruction publique romands et tessinois de la Conférence intercantonale de l'Instruction publique de la Suisse romande et du Tessin (CIIP).

GENÈVE



ECOLE ENFANTINE

DEGRÉ		AGE
1	Cycle élémentaire	4-5
2		5-6

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

1	Cycle élémentaire	6-7
2		7-8
3		8-9
4	Cycle moyen	9-10
5		10-11
6		11-12

SECONDAIRE PREMIER CYCLE

Cycle d'orientation

	16 CO à regroupements	3 CO à niveaux et options	
7	A B C	Tronc commun Option latin	12-13
8	Regroupements A et B avec options	Niveaux en allemand et mathématique Cours à options	13-14
9	Regroupements A et B avec options Pour le regroupement B: niveaux en allemand et mathématique	Niveaux en allemand et mathématique Cours à options	14-15

FF = Niveau Fort en allemand et Fort en mathématique
 FN = Niveau Fort en allemand et Normal en mathématique
 NF = Niveau Normal en allemand et Fort en mathématique
 NN = Niveau Normal en allemand et Normal en mathématique

Regroupement A et Regroupement B FF avec une moyenne générale supérieure à 4.5 : accès à toutes les filières du 10^{ème} degré

Regroupements B FF avec une moyenne générale inférieure à 4.5 et niveaux FN, NF, NN: accès sous certaines conditions à certaines filières du 10^{ème} degré

Niveaux AA, AB, BA et Niveaux BB avec une moyenne générale supérieure à 4.5 : accès à toutes les filières du 10^{ème} degré

Niveaux BB avec une moyenne générale inférieure à 4.5 et niveaux AC, BC, CA, CB, CC: accès sous certaines conditions à certaines filières du 10^{ème} degré

SECONDAIRE DEUXIEME CYCLE

Collège
 Ecole de commerce
 Ecole de culture générale

10	Dispositif d'insertion scolaire et professionnelle			dès 15
	CG/Maturité	EC	ECG	
10	7 disciplines fondamentales 1 option spécifique	Cours prof. commerciaux (CPC) Matu. prof. intra-CFC Diplôme de commerce Matu. prof. comm.	Tronc commun : disciplines fondamentales	15-16
11	7 disciplines fondamentales 1 option spécifique	Cours professionnels commerciaux (CPC) Maturité professionnelle intra-CFC Diplôme de commerce Maturité professionnelle commerciale	Tronc commun : disciplines fondamentales 4 orientations: - Santé - Socio-éducative - Communication-expression - Arts	16-17
12	7 disciplines fondamentales 1 option spécifique 1 option complémentaire Travail de maturité	Cours professionnels commerciaux (CPC) Maturité professionnelle intra-CFC Diplôme de commerce Maturité professionnelle commerciale	Tronc commun : disciplines fondamentales 4 orientations: - Santé - Socio-éducative - Communication-expression - Arts	17-18
13	7 disciplines fondamentales 1 option spécifique 1 option complémentaire Travail de maturité (suite)	Maturité professionnelle post-CFC Maturité professionnelle post-diplôme	Maturité spécialisée Travail social, santé, arts visuels	18-19

JURA



ECOLE ENFANTINE

DEGRÉ	AGE
1	4-5
2	5-6

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

1	Premier cycle	6-7
2		7-8
3	Deuxième cycle	8-9
4		9-10
5	Troisième cycle	10-11
6		Année d'orientation 11-12

SECONDAIRE PREMIER CYCLE

Ecole secondaire

7	Cours communs Cours à niveaux (A, B, C) en mathématique, français et allemand Cours à options (quatre groupes) Cours facultatifs	12-13
8	Cours communs Cours à niveaux (A, B, C) en mathématique, français et allemand Cours à options (quatre groupes) Cours facultatifs	13-14
9	Cours communs Cours à niveaux (A, B, C) en mathématique, français et allemand Cours à options (quatre groupes) Cours facultatifs	14-15
10	Cycle de transition (options Orientation et Préapprentissage)	15-16

SECONDAIRE DEUXIEME CYCLE

Lycée
Ecole supérieure de commerce
Ecole de culture générale

	Lycée/Maturité ¹	ESC ²	ECG	
10	7 disciplines fondamentales 1 option spécifique	Section diplôme Maturité commerciale cantonale	Tronc commun + options (santé, socio-éducative, sports, arts visuels, théâtre et musique)	15-16
11	7 disciplines fondamentales 1 option spécifique 1 option complémentaire Travail de maturité	Section diplôme Maturité commerciale cantonale	Tronc commun + options (santé, socio-éducative, sports, arts visuels, théâtre et musique)	16-17
12	7 disciplines fondamentales 1 option spécifique 1 option complémentaire Travail de maturité (suite)	Section diplôme Maturité commerciale cantonale	Tronc commun + options (santé, socio-éducative, sports, arts visuels, théâtre et musique)	17-18

© IRDP – Neuchâtel (2008)

Ces données ont été revues et corrigées par les départements de l'instruction publique romands et tessinois de la Conférence intercantonale de l'Instruction publique de la Suisse romande et du Tessin (CIIP).

¹ Le Collège privé Saint-Charles à Porrentruy assure une préparation en quatre années à l'obtention de la maturité (13 années d'études).

² Les élèves des écoles supérieures de commerce de Delémont et de Porrentruy peuvent, dès le degré 11, suivre une formule dite "voie longue" qui les amène à fréquenter certains cours au Lycée aux degrés 11 et 12, et, après obtention du certificat final ESC, d'accomplir une treizième année d'études au degré 12 du Lycée. A cet effet, ils doivent obtenir et maintenir des résultats qualifiés.

NEUCHÂTEL



EDUCATION PRESCOLAIRE

DEGRÉ	AGE
1	4-5
2	5-6

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

1	Premier cycle	6-7
2		7-8
3		8-9
4	Deuxième cycle	9-10
5		10-11

SECONDAIRE PREMIER CYCLE

Ecole secondaire

6	Orientation	11-12
7	Section préprofessionnelle Section moderne	12-13
	Section de maturités	
8	Section préprofessionnelle Section moderne	13-14
	Section de maturités	
9	Section préprofessionnelle Section moderne	14-15
	Section de maturités	

Exigences étendues (études gymnasiales)

SECONDAIRE DEUXIEME CYCLE

Lycée
Ecole supérieure de commerce
Ecole de culture générale

	Lycée/Maturité ¹	ESC ²	ECG	
10	9 disciplines fondamentales ³ 1 option spécifique	- Tronc commun des filières commerciales	Tronc commun pour les options santé et socio-pédagogique Tronc commun en langues et communication et sciences pour les options arts-visuels, musique et sport	15-16
11	9 disciplines fondamentales + introduction à l'économie et au droit 1 option spécifique 1 option complémentaire	- Diplôme de commerce - Maturité professionnelle commerciale	Option santé Option socio-pédagogique Option arts-visuels ⁴ Option musique ⁴ Option sport ⁴	16-17
12	7 disciplines fondamentales 1 option spécifique 1 option complémentaire Travail de maturité	- Diplôme de commerce - Maturité professionnelle commerciale	Option santé Option socio-pédagogique Option arts-visuels ⁴ Option musique ⁴ Option sport ⁴	17-18

NB : les indications peuvent légèrement varier en fonction des écoles.

© IRDP – Neuchâtel (2008)

Ces données ont été revues et corrigées par les départements de l'instruction publique romands et tessinois de la Conférence intercantonale de l'Instruction publique de la Suisse romande et du Tessin (CIIP).

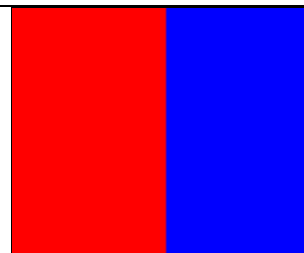
¹ Maturité bilingue français-allemand au Lycée Jean-Piaget et français-anglais aux Lycées Denis-de-Rougemont et Blaise-Cendrars.

² Au Lycée Jean-Piaget à Neuchâtel, la maturité professionnelle commerciale existe également en bilingue français-allemand.

³ 11 disciplines fondamentales au total. Toutes ne sont pas enseignées au cours des 3 années.

⁴ Comprend un jour de cours par semaine à Delémont, pour les options « arts-visuels », « musique » et « sport ».

TESSIN



SCUOLA DELL'INFANZIA

ANNO	ETA
1	3-4
2	4-5
3	5-6

SCUOLA ELEMENTARE

1	I ciclo	6-7
2		7-8
3	II ciclo	8-9
4		9-10
5		10-11

SCUOLA MEDIA

Ciclo di osservazione		
6	Insegnamenti obbligatori	11-12
7	Insegnamenti obbligatori	12-13
Ciclo di orientamento		
8	Parte comune Corsi di base o corsi attitudinali in matematica e tedesco (Opzioni di francese e/o latino)	13-14
	Parte comune Corsi di base o corsi attitudinali in matematica e tedesco Opzione di capacità espressive e tecniche Opzione di orientamento (Opzioni di francese e/o latino)	
9	Parte comune Corsi di base o corsi attitudinali in matematica e tedesco Opzione di capacità espressive e tecniche Opzione di orientamento (Opzioni di francese e/o latino)	14-15

accesso al liceo: media del 4,65 nelle materie obbligatorie e frequenza dei due corsi attitudinali

SCUOLE MEDIE SUPERIORI

Liceo
Scuola cantonale di commercio
Scuola di diploma

	Liceo/Maturità	SCC	Scuola di diploma	
10	9 discipline fondamentali	Diploma Maturità commerciale	Settore della salute Settore socio-educativo	15-16
11	7 discipline fondamentali 1 opzione specifica	Diploma Maturità commerciale	Settore della salute Settore socio-educativo	16-17
12	7 discipline fondamentali 1 opzione specifica 1 opzione complementare Lavoro di maturità	Diploma Maturità commerciale	Settore della salute Settore socio-educativo	17-18
13	7 discipline fondamentali 1 opzione specifica 1 opzione complementare Lavoro di maturità	Diploma Maturità commerciale		18-19

© IRDP – Neuchâtel (2008)

Ces données ont été revues et corrigées par les départements de l'instruction publique romands et tessinois de la Conférence intercantonale de l'Instruction publique de la Suisse romande et du Tessin (CIIP).

VALAIS



EDUCATION PRESCOLAIRE

DEGRE	AGE
1	4-5
2	5-6

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

1	6-7
2	7-8
3	8-9
4	9-10
5	10-11
6	11-12

SECONDAIRE PREMIER CYCLE

Cycle d'orientation

7	Générale	12-13
	Secondaire	
Niveaux 1 2		
8	Générale	13-14
	Secondaire	
Niveaux 1 2		
9	Niveau 1	14-15
	Niveau 2	
10		15-16

Exigences étendues (accès au lycée-collège)

Niveau 1 (accès au lycée-collège)

SECONDAIRE DEUXIEME CYCLE

Lycée-Collège
Ecole supérieure de commerce
Ecole de culture générale

	Lycée-Collège Maturité	ESC	ECG	
9	Niveau 1			14-15
10	7 disciplines fondamentales 1 option spécifique	Section diplôme	Tronc commun de culture générale	15-16
		Maturité professionnelle commerciale	Disciplines spécifiques	
11	7 disciplines fondamentales 1 option spécifique	Section diplôme	Tronc commun de culture générale	16-17
		Maturité professionnelle commerciale	Disciplines spécifiques	
12	7 disciplines fondamentales 1 option spécifique 1 option complémentaire Travail de maturité	Section diplôme	Tronc commun de culture générale	17-18
		Maturité professionnelle commerciale	Disciplines spécifiques	
13	7 disciplines fondamentales 1 option spécifique 1 option complémentaire Travail de maturité			18-19

© IRDP – Neuchâtel (2008)

Ces données ont été revues et corrigées par les départements de l'instruction publique romands et tessinois de la Conférence intercantonale de l'Instruction publique de la Suisse romande et du Tessin (CIIP).

VAUD

**LIBERTÉ
ET
PATRIE**

	DEGRE			AGE	
EDUCATION PRESCOLAIRE	1	Cycle initial		4-5	
	2			5-6	
ENSEIGNEMENT PRIMAIRE	1	Premier cycle primaire		6-7	
	2			7-8	
	3	Second cycle primaire		8-9	
	4			9-10	
ENS. SECONDAIRE Cycle de transition	5	Cycle de transition		10-11	
	6			11-12	
SECONDAIRE PREMIER CYCLE	VOIES				
	7	VSB Options spécifiques Latin, Italien, Economie, Math. et Physique	VSG Tronc commun	VSO Options dans trois "paniers"	12-13
	8	VSB Options spécifiques Latin, Italien, Economie, Math. et Physique	VSG Tronc commun Y compris projet interdisciplinaire	VSO Options dans trois "paniers"	13-14
	9	VSB Options spécifiques Latin, Italien, Economie, Math. et Physique	VSG Tronc commun Y compris projet interdisciplinaire	VSO Options dans trois "paniers"	14-15
	Cours supplémentaire de grec offert en 8 et 9 VSB Cours suppl. d'italien offert en 9 VSB et VSG				
SECONDAIRE DEUXIEME CYCLE	Ecole de maturité¹		ECGC		
	10	11 disciplines fondamentales 1 option spécifique 1 cours introd. économie et droit	année commune 8 domaines ~15 disciplines	15-16	
	11	11 disciplines fondamentales 1 option spécifique Travail de maturité (début)	5 options - socio-pédagogique - santé - artistique - socio-éducative - économie et commerce	16-17	
	12	11 disciplines fondamentales 1 option spécifique 1 option complémentaire Travail de maturité (suite)	5 options - socio-pédagogique - santé - artistique - socio-éducative - économie et commerce	17-18	
Formations post-certificats ou maturités (de durées variables mais de l'équivalent d'une année au plus)		Formations destinées aux élèves certifiés : - maturité professionnelle commerciale - maturité professionnelle santé-social - maturité spécialisée mention socio- pédagogique Passerelle « maturité professionnelle – hautes écoles universitaires » (« Passerelle Dubs ») - Compléments de formation en vue de l'accès à la HES santé-social			

© IRDP – Neuchâtel (2008)

Ces données ont été revues et corrigées par les départements de l'instruction publique romands et tessinois de la Conférence intercantonale de l'Instruction publique de la Suisse romande et du Tessin (CIIP).

¹ Pour l'école de maturité, la structure ci-dessus a été adoptée à la suite des modifications apportées en 2007 au règlement suisse de reconnaissance des certificats de maturité gymnasiale (RRM). Durant l'année scolaire 2008-2009 toutefois, les élèves de 2^e et 3^e années (11^e et 12^e degrés) sont encore soumis à l'ancien système.

COMMUNAUTÉ FRANÇAISE DE BELGIQUE



ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL ENSEIGNEMENT MATERNEL

DEGRÉ		AGE
PREMIÈRE ÉTAPE¹		
1 ²	Premier cycle	2 ½ - 3
2		4
3	Deuxième cycle	5

ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

↓		
1	Deuxième cycle	6
2		7
DEUXIÈME ÉTAPE		
3	Premier cycle	8
4		9
5	Deuxième cycle	10
6		11

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

TROISIÈME ÉTAPE (2 premières années du secondaire)							
PREMIER DEGRÉ (OBSERVATION)							
7	1A : complémentaire programme uniforme		1B : accueil élèves en difficulté³			12	
8	2C : complémentaire programme uniforme		2P : professionnelle ens. professionnel			13	
DEUXIÈME DEGRÉ (ORIENTATION)							
<u>Section de transition</u> Elle prépare aux études supérieures, mais permet aussi l'entrée dans la vie active.				<u>Section de qualification</u> Elle prépare l'entrée dans la vie active par l'attribution d'un certificat de qualification mais permet aussi l'accès aux études supérieures.			
Humanités générales et technologiques				Humanités professionnelles et techniques			
9	3 G. ⁴	3 T.Tr.	3 A.Tr.	3 T.Q. ⁵	3 Art.Qual.	3 P.	14
10	4 G.	4 T.Tr.	4 A.Tr.	4 T.Q.	4 Art. Qual.	4 P.	15
TROISIÈME DEGRÉ (DÉTERMINATION)							
11	5 G.	5 T.Tr.	5 A.Tr.	5 T.Q.	5 Art. Qual.	5 P.	16
12	6 G.	6 T.Tr.	6 A.Tr.	6 T.Q.	6 Art. Qual.	6 P.	17

© IRDP – Neuchâtel (2008)

¹ Les trois étapes, c'est-à-dire l'enseignement fondamental et le 1^{er} degré de l'enseignement secondaire constituent un continuum pédagogique.

² Les informations ci-après sont tirées de : "Guide de l'enseignement obligatoire en Communauté française", Ministère de la Communauté française, 1998

³ A l'issue de cette année, l'élève pourra : soit entrer en première année A soit entrer en deuxième année de l'enseignement professionnel.

Général	Technique de Transition	Artistique de Transition
---------	-------------------------	--------------------------

⁵

Technique de Qualification	Artistique de Qualification	Professionnel
----------------------------	-----------------------------	---------------

FRANCE



ECOLE MATERNELLE

DEGRÉ		AGE
	Cycle des apprentissages premiers	
1 ¹	Petite section de maternelle	3 ² -4
2	Moyenne section de maternelle	4-5
	Cycle des apprentissages premiers Cycle des apprentissages fondamentaux ³	
3	Grande section de maternelle	5-6

ECOLE ELEMENTAIRE

	Cycle des apprentissages fondamentaux	
1	Cours préparatoire (CP)	6-7
2	Cours élémentaire 1 (CE1)	7-8
	Cycle des approfondissements	
3	Cours élémentaire 2 (CE2)	8-9
4	Cours moyen 1 (CM1)	9-10
5	Cours moyen 2 (CM2)	10-11

COLLEGE

	Cycle d'adaptation	
6	Sixième	11-12
	Cycle central	
7	Cinquième Enseignement commun et système à options	12-13
8	Quatrième Enseignement commun et système à options	13-14
	Cycle d'orientation	
9	Troisième	14-15

LYCEES

	général	technologique	professionnel	
10 classe de seconde	Détermination Choix d'1 série	Détermination Choix d'1 série	Enseignement professionnel	15-16
11 classe de première	<u>Trois séries</u> L : littéraire ES: écono- mique et sociale S: scientifique	<u>Quatre séries</u> STG: sciences et technologies de la gestion STI: sciences et technologies industrielles STL: sciences et technologies de laboratoire SMS: sciences médico-sociales	Obtention du certificat d'aptitude professionnelle (CAP) ou brevet d'études professionnelles (BEP) en 2 ans ⁴	16-17
	Obtention du brevet de technicien en 2 ans			
12 classe de terminale	Obtention du baccalauréat général ⁵ ou technologique ⁶ en 3 ans.		Obtention du baccalauréat professionnel en 3 ans ⁷	17-18

© IRDP – Neuchâtel (2008)

¹ Les informations ci-après sont tirées de : <http://www.eurydice.org/> ; <http://www.education.gouv.fr/prat/inscrip.htm>

² Les élèves peuvent également être admis dans la limite des places disponibles s'ils ont atteint l'âge de deux ans au jour de la rentrée scolaire, à condition qu'ils soient physiquement et psychologiquement prêts à fréquenter la maternelle.

³ Les enfants qui ont acquis les compétences définies pour le cycle des apprentissages premiers peuvent entreprendre, dans la grande section de l'école maternelle, certains des apprentissages du cycle des apprentissages fondamentaux.

⁴ Accès à certaines professions;

⁵ Accès à l'enseignement supérieur

⁶ Accès à l'enseignement supérieur ou au marché du travail

⁷ Obtention du baccalauréat professionnel en 2 ans après le CAP ou BEP

LUXEMBOURG



EDUCATION PRÉCOCE

DEGRÉ	AGE
1 ¹	3-4 ²

EDUCATION PRÉSCOLAIRE

1	4-5
2	5-6

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

1	6-7
2	7-8
3	8-9
4	9-10
5	10-11
6	AVIS D'ORIENTATION

ENSEIGNEMENT POST-PRIMAIRE

Enseignement secondaire		Enseignement secondaire technique				
					Régime préparatoire	
12-13	7	7 ^e secondaire technique + 7 ^e secondaire technique ADAPT ³			← 7 ^e modulaire	12-13
13-14	6	8 ^e théorique		8 ^e polyvalente	← 8 ^e modulaire	13-14
14-15	5	9 ^e théorique	9 ^e polyvalente	9 ^e pratique	← 9 ^e modulaire	14-15
15-16	4					
AVIS D'ORIENTATION		AVIS D'ORIENTATION				
16-17	3	Régime technique	Régime technicien	Régime professionnel		
17-18	2	10	10	10	10	1
18-19	1	11	11	11	11	2
↓ Diplôme de fin d'études secondaires ↓ Etudes supérieures et universitaires		12	12	12	12	↓ ↓ Certificat d'initiation technique et professionnelle CITP ⁴
		13+14 ⁵	13			
		↓ Diplôme de fin d'études secondaires techniques ↓ Etudes techniques supérieures	↓ Diplôme de technicien ↓ Etudes techniques supérieures ou Maîtrise	↓ Certificat d'aptitude technique et professionnelle CATP ↓ Maîtrise	↓ Certificat de capacité manuelle CCM ⁶	

© IRDP – Neuchâtel (2008)

¹ Les informations ci-après sont tirées de : "L'éducation au Luxembourg". Luxembourg : Unité nationale d'Eurydice, 2007 et de "Les chiffres clés de l'éducation nationale : statistiques et indicateurs : année scolaire 2003-2004". Luxembourg : Ministère de l'éducation nationale, de la formation professionnelle, SCRIPT, 2005

² Le but de l'éducation précoce est d'offrir une meilleure socialisation des enfants ainsi qu'une intégration harmonieuse des enfants immigrés et leur familiarisation avec la langue et la culture luxembourgeoise. Elle garde cependant un caractère facultatif. L'éducation précoce est gratuite.

³ Une 7^e d'adaptation (7 ADAPT) existe pour les élèves qui éprouvent des difficultés à suivre le programme prescrit. L'enseignement y est limité aux matières essentielles et le nombre des enseignants est limité afin de garantir une meilleure prise en charge de l'élève.

⁴ Le CITP comporte en principe deux années d'études avec un prolongement possible de deux années. Les détenteurs d'un CITP peuvent ultérieurement se préparer au CCM ou CATP, soit dans le cadre de la formation professionnelle continue, soit dans le cadre de la formation initiale.

⁵ 14^e pour la division des professions de santé et des professions sociales

⁶ Après le CCM, un CATP peut être obtenu après avoir suivi les cours théoriques correspondants dans le cadre de la formation des adultes.

DES: diplôme d'études secondaires DEP³, ASP, AFP : accès direct au marché du travail



Accès aux études collégiales

ENSEIGNEMENT COLLEGIAL

	Formation pré-universitaire générale	Formation technique		
1	DEC Diplôme d'études collégiales générales	AEC ⁴	DEC Diplôme d'études collégiales techniques	17
2	Obtention du diplôme d'études collégiales générales (DEC) en 2 ans : accès à l'université	AEC	DEC	18
3			Obtention du diplôme d'études collégiales techniques (DEC) en 3 ans : accès à l'université à certaines conditions	19

© IRDP – Neuchâtel (2008)

¹ Les informations ci-après sont tirées de : "L'éducation au Québec en Bref", Ministère de l'éducation du Québec, 2001

² Il existe des écoles pré-maternelles privées ainsi que des garderies éducatives qui prennent en charge les enfants de moins de cinq ans. Ces structures ne font pas partie du système scolaire public.

³ Accès au collégial possible à certaines conditions.

⁴ AEC = Attestation d'études collégiales. Il s'agit d'une formation technique de courte durée. On peut accéder à cette formation sans avoir obtenu un DEC ; on doit toutefois avoir interrompu ses études pendant deux trimestres consécutifs. Cette formation s'adresse théoriquement à des gens qui sont déjà sur le marché du travail ou du moins en recherche d'emploi. Leur âge est donc plus élevé que celui des étudiants du DEC.